

Présentation des assurances de la profession (Atelier LSN)

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Compétences pédagogiques :

Atelier du matin :

- Acquérir les bons réflexes face à une réclamation.
- Connaitre les grandes tendances de la jurisprudence relative à la RCP des notaires afin de mieux prévenir les sinistres,
- Mieux connaître l'ensemble des couvertures dont bénéficient les études (garanties dommages, garantie cyber et couverture perte de produits).

Atelier de l'après-midi :

- Comprendre le cadre réglementaire, conventionnel et professionnel applicable aux contrats santé, prévoyance et retraite dans le notariat, pour les notaires TNS et les salariés.
- Découvrir les mécanismes des contrats santé et prévoyance (décès, invalidité, incapacité), qu'ils soient individuels ou de branche.
- Appréhender les solutions de couverture des risques financiers liés à l'absence d'un collaborateur et identifier les coûts directs et indirects pour l'office notarial.
- Présenter les dispositifs de retraite supplémentaire (PERIN, PERO, indemnités de fin de carrière), leurs modalités de fonctionnement et leur intérêt stratégique.
- Identifier les avantages fiscaux, sociaux et financiers des différents dispositifs afin d'orienter le choix des solutions adaptées aux besoins de l'office et des personnes couvertes.

Contenu :

Matinée : Les contrats IARD de la profession

- Présentation des contrats et garanties, avec focus sur la garantie Responsabilité Civile
- Recommandations pratiques

Après-midi : Les contrats des assurances de personnes

Les contrats Assurances de personnes de la profession

- Absence du collaborateur
- Régime Prévoyance et Dépendance des salariés du notariat
- Indemnités de fin carrière et de licenciement
- Frais de santé
- Incapacité temporaire de travail
- Décès invalidité
- Plan Epargne retraite individuel
- Assurance emprunteur de l'ANC

Prérequis :

Aucun

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION LYON** : 58, Boulevard des Belges 69006 LYON

Tél. +33 4 78 93 66 10 – Fax : +33 4 78 94 90 55 – Courriel : lyon@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

